

pures et des interpolations. « Marcion, dit saint Épiphane, n'a que le seul Évangile de saint Luc, encore l'a-t-il mutilé dès le commencement, à cause du récit de la conception du Sauveur (qui était en opposition avec son docétisme). Non seulement il en supprima le commencement, en se faisant plus de mal à lui-même qu'à l'Évangile, mais il rejeta encore, à la fin et au milieu, beaucoup de paroles de vérité; il osa même y substituer d'autres paroles<sup>1</sup>. » Ainsi dans le passage de saint Luc : « Un esprit n'a ni chair ni os, » au lieu d'« esprit » il mettait « fantôme<sup>2</sup>. »

Il fit de même pour les Épîtres. « Il a, dit encore saint Épiphane, les dix Épîtres du saint Apôtre, qui sont les seules dont il se serve. Il n'admet pourtant pas tout ce qu'elles contiennent; il retranche dans quelques chapitres; il fait des changements dans quelques autres<sup>3</sup>. » Il efface les citations de l'Ancien Testament et supprime le nom d'Abraham qu'il abhorre<sup>4</sup>. Tertullien avait donc

ne Hieremias gloriatur. Sed nec circumcidatur infans; ne doleat; nec ad templum deferatur, ne parentes suos oneret sumptu oblationis; nec in manus tradatur Simonis, ne senem moriturum exinde contristet. Taceat et anus illa, ne fascinet puerum. » Tertullien, *De carne Christi*, 2, t. II, col. 755.

<sup>1</sup> S. Épiphane, *Hær.*, XLII, 9, t. XLI, col. 708. On peut voir le détail des suppressions et retranchements de Marcion dans saint Épiphane, *ibid.*, col. 712 et suiv., et dans Matter, *Histoire critique du gnosticisme*, 2<sup>e</sup> édit., 1843, t. II, p. 245-254.

<sup>2</sup> Luc, XXIV, 39.

<sup>3</sup> S. Épiphane, *Hær.*, XLII, 91, t. XLI, col. 708. Voir Matter, *loc. cit.*, p. 255-260. Cf. Schelling, *De Marcione Epistolarum Paulinarum emendatore*, Tubingue, 1795.

<sup>4</sup> Cf. de Wette, *Einleitung in N. T.*, § 71 b, 5<sup>e</sup> édit., 1848, p. 113-119; Bleek, *Einleitung in N. T.*, § 54, 3<sup>e</sup> édit., 1875, p. 157.

bien raison de dire que Marcion se servait d'un coutelas, non d'une plume, et qu'il avait fait un véritable carnage dans le champ des Écritures<sup>1</sup>.

L'hérésiarque, après s'être créé ainsi un Évangile et une révélation selon les besoins de sa cause, en mettait la doctrine en opposition avec celle des livres hébreux. Dans ses *Antihèses*, il relevait toutes les contradictions qu'il lui semblait voir entre les enseignements de Jésus-Christ et ceux des anciens prophètes : l'admission des publicains au nombre des Apôtres, la violation du sabbat, le mépris des commandements de la loi mosaïque, etc.<sup>2</sup>. Le véritable Messie ne ressemblait en aucune sorte à celui qui avait été annoncé par les prophètes; il n'avait pas pris le nom d'Emmanuel; il ne s'était posé ni en héros, ni en conquérant; il n'était pas venu pour restaurer l'empire juif, mais pour apporter le salut à tous les peuples. Le Sauveur n'était donc pas envoyé par le Demiurge des Juifs, mais par le vrai Dieu jusqu'alors « inconnu. » Il faut par conséquent rejeter le judaïsme comme le paganisme; il ne faut point mettre le vin nouveau dans de vieilles outres<sup>3</sup>. Tous les efforts du Christ eurent pour but de renverser la domination du Demiurge juif, et il attesta ainsi lui-même l'opposi-

<sup>1</sup> « Marcion enim exerte et palam machæra, non stylo usus est, quoniam ad materiam suam cædem Scripturam confecit. » *De præscript.*, 38, t. II, col. 52.

<sup>2</sup> Tertullien, *Adv. Marcionem*, IV, 11, 12, 20, 23, 24, t. II, col. 380 et suiv. Cf. Heim, *Marcion, sa doctrine et son Évangile*, Strasbourg, 1862, p. 15-16; Doellinger, *Origines du Christianisme*, trad. Boré, 2 in-8°, Paris, 1842, t. I, p. 252.

<sup>3</sup> S. Épiphane, *Hær.*, XLII, 2, t. XLI, col. 693.

tion qui régnait entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

Les *Antithèses* de Marcion exercèrent une grande influence sur les gnostiques. Elles devinrent un de leurs livres sacrés et servirent peut-être d'introduction à l'*Evangelicon* et à l'*Apostolicon*<sup>1</sup>. Les païens eux-mêmes ne dédaignèrent probablement pas de puiser dans cet arsenal des armes contre les Écritures; du moins retrouvons-nous plusieurs de ces objections dans les écrits de Celse<sup>2</sup> et de Julien.

Les ennemis modernes de la Bible sont venus à leur tour glorifier en Marcion un de leurs ancêtres. Ils l'ont salué comme un « vrai protestant<sup>3</sup>, » comme le précurseur des critiques modernes. « Les Marcionites furent des sceptiques éclairés, écrit Eichhorn... En général, les fondateurs de sectes étaient moins aveuglés par les préjugés, plus perspicaces, plus savants que leurs adversaires catholiques,... et les Marcionites offrent le premier exemple d'une critique biblique<sup>4</sup>. » Les ratio-

<sup>1</sup> Tertullien, *Adv. Marc.*, IV, I, col. 361; F. Heim, *Marcion, sa doctrine et son Évangile*, p. 13-14.

<sup>2</sup> Celse connaissait Marcion : il le nomme expressément, dans Origène, *Cont. Cels.*, V, 62, t. XI, col. 1284; il combat son double principe, IV, 74, col. 1409; il parle de l'opposition entre le Dieu de l'Ancien Testament et celui du Nouveau, IV, 71-73, col. 1139, et de l'antinomie entre les livres de l'ancienne et de la nouvelle loi, VII, 118, col. 1445.

<sup>3</sup> A. Neander, *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion*, Hambourg, 1826, t. I, partie 2, p. 782. « Als ächter Protestant, wollte er nur das Wort Christi und seiner ächten Jünger als Erkenntnisquelle des wahren Evangeliums gelten lassen. »

<sup>4</sup> Eichhorn, *Einleitung in das Neue Testament*, Leipzig, 1804, t. I, p. 659, 663-664.

nalistes de notre époque et, en particulier l'école de Tubingue, ont consacré à Marcion de nombreux travaux, dans lesquels ils ont cherché à lui dresser un piédestal. Celui qui leur a appris à nier l'autorité de nos Saints Livres et à lacérer arbitrairement le texte sacré était digne de cet honneur.

L'admiration qu'inspire Marcion aux incrédules contemporains, il l'avait inspirée aussi, de son vivant, à ses adeptes. Il fit école et compta de nombreux disciples. Le plus célèbre d'entre eux fut Apelles<sup>1</sup>. Il avait connu l'hérésiarque à Rome et s'était attaché à lui avec passion. Plus tard, à la suite d'un voyage en Égypte, il modifia plusieurs des idées de son maître et n'admit qu'un seul principe<sup>2</sup>, mais il garda ses préjugés contre l'Ancien Testament et, à son exemple, publia des livres contre les Écritures hébraïques. Tertullien nous a conservé le titre d'un de ses ouvrages : il s'appelait *Syllogismes*<sup>3</sup>. Dans cet écrit, Apelles soutenait que tout ce que Moïse disait de Dieu était faux; il traitait de fables toutes les Écritures des Juifs<sup>4</sup>; elles lui paraissaient être un tissu d'inconséquences. Ainsi, disait-il, si le souffle de vie

<sup>1</sup> Vers 180, d'après Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, 1701, t. II, p. 282. Cf. Harnack, *De Apellis gnosi monarchica*, in-8°, Leipzig, 1874.

<sup>2</sup> Eusèbe, *H. E.*, V, 13, t. XX, col. 460; S. Épiphane, *Hær.* XXIV, I, t. XLII, col. 821.

<sup>3</sup> Tertullien, *De præscript.*, 51, t. II, col. 71. Apelles avait écrit aussi des *Phanerois* ou révélations de sa prophétesse Philomène. *Ibid.*; *Philosoph.*, X, 20, p. 502.

<sup>4</sup> Tertullien, *ibid.*; Origène, *Cont. Cels.*, V, 54, col. 1265; *In Gen. Hom.* II, 2, t. XII, col. 164; *Philosoph.*, V, II, 38; X, 20, p. 393, 503.

communiqué à l'homme, d'après la Genèse<sup>1</sup>, n'a pu le rendre immortel, comment le fruit d'un arbre, si l'on en croyait la Genèse<sup>2</sup>, aurait-il pu lui causer la mort? De plus, comment s'expliquer ce que nous dit cette même Genèse<sup>3</sup>, que Dieu se flatte d'effrayer Adam par la menace de la mort? Comment la mort aurait-elle été capable de faire peur à Adam, puisqu'elle lui est supposée inconnue? Origène nous apprend qu'il traitait, en particulier, de fable l'histoire de l'arche de Noé, parce que, d'après lui, ce coffre ne pouvait renfermer tous les animaux de la terre avec les provisions nécessaires pour les nourrir pendant un an; il n'aurait pu loger quatre éléphants<sup>4</sup>. D'après le témoignage de Rhodon, conservé par Eusèbe<sup>5</sup>, il enseignait que les prophéties juives émanaient du mauvais esprit, qu'elles étaient contradictoires et fausses. Nous savons par Tertullien qu'Apelles rejetait tout l'Ancien Testament<sup>6</sup>. Dans le Nouveau, il ne recevait que saint Paul corrompu par son maître. Il le modifiait d'ailleurs au gré de ses caprices<sup>7</sup>.

Un autre disciple de Marcion, Lucien, traita les Saintes Écritures comme l'avait fait son maître<sup>8</sup>. Tatien, d'abord

<sup>1</sup> Gen., II, 7.

<sup>2</sup> Gen., III, 22.

<sup>3</sup> Gen., III, 4. — S. Ambroise, *De Paradiso*, v, 28, t. XIV, col. 286, nous apprend que c'était dans le tome XXXVIII de son livre qu'Apelles faisait ses objections.

<sup>4</sup> Origène, *Hom.* II, 2, in *Gen.*, t. XII, col. 165.

<sup>5</sup> Eusèbe, *H. E.*, v, 13, t. XX, col. 460.

<sup>6</sup> Tertullien, *De præsc.*, 51, t. II, col. 71.

<sup>7</sup> S. Épiphane, *Hær.*, XLIV, 5, t. XLI, col. 828.

<sup>8</sup> Origène, *Cont. Cels.*, II, 27, t. VII, col. 848. — En revanche vers

disciple de saint Justin, puis adonné au gnosticisme, admit aussi qu'il y avait contradiction entre l'Ancien et le Nouveau Testament<sup>1</sup>. Il entreprit des travaux scripturaires considérables, qui lui acquirent une grande célébrité. Ses *Problèmes* ou *Questions bibliques* sont perdues et nous n'en connaissons que le titre<sup>2</sup>. Le texte original de son *Harmonie des Évangiles*, le plus fameux de ses ouvrages, n'a pas échappé non plus aux ravages du temps, mais nous savons, par Théodoret, et par les traductions récemment retrouvées, qu'il suivait les errements de Marcion et retranchait, dans cet écrit, la généalogie du Sauveur et tous les passages où les Évangélistes lui donnaient le titre de fils de David.

L'auteur des Homélies Clémentines admet aussi une partie des idées Marcionites. Il suppose que des erreurs se sont glissées dans l'Ancien Testament<sup>3</sup>. Il place dans la bouche de saint Pierre les paroles suivantes :

la même époque, Sévère, fondateur de la secte des Sévériens, admit la loi, les prophètes et les Évangiles, mais rejeta les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul. Eusèbe, *H. E.*, IV, 29, p. 150. Cf. S. Épiphane, *Hær.*, XLV, t. XLI, col. 836; Théodoret, *Hær. fab.*, I, 21, t. LXXXIII, col. 372.

<sup>1</sup> Cf. S. Irénée, *Hær.*, I, XXVIII, 1, t. VII, col. 691; *Philosophoumena*, x, 18, p. 500.

<sup>2</sup> Le titre grec est *Προβλήματα*. Eusèbe, *H. E.*, v, 13, t. XX, col. 461. « Il y présentait, avec un bon sens assez lucide, prétend M. Renan, qui n'en sait rien, les objections qu'on peut faire contre la Bible, en se plaçant sur le terrain de la raison. L'exégèse rationaliste de temps modernes trouve ainsi ses ancêtres dans l'école d'Apelles et de Tatien. » *Marc-Aurèle*, p. 164.

<sup>3</sup> Pseudo-Clément, *Hom.* II, 38, 39, 43, 44; III, 10, t. II, col. 104 et suiv.; 117.

Après l'assomption de Moïse, la loi fut écrite, non par Moïse, car on lit dans la loi : *Et Moïse mourut...* Moïse aurait-il pu écrire après sa mort : *Et Moïse mourut?* Environ cinq cents ans après Moïse, on trouva la loi dans le temple qui avait été construit; elle se conserva pendant environ cinq cents autres années et elle périt dans l'incendie sous Nabuchodonosor. Ceux qui l'ont écrite n'étaient pas prophètes, et le vrai y est mêlé au faux<sup>1</sup>.

Des erreurs si répandues ne pouvaient rester sans réponse. Plusieurs Pères les combattirent<sup>2</sup>. La réfutation la plus connue est celle de Tertullien : *Adversus Marcionem libri quinque*, composée en l'an 207<sup>3</sup>. La manière dont le rude docteur africain parle de l'hérésiarque, longtemps après sa mort, prouve tout à la fois et combien le mal qu'il avait fait était grand et combien il était nécessaire de travailler à le guérir. « Les frelons, dit-il, veulent avoir leurs rayons de miel comme les abeilles; les Marcionites veulent avoir leurs églises comme les véritables chrétiens<sup>4</sup>... Rien n'est plus horrible pour la Colchide que d'avoir enfanté Marcion, cet homme plus

<sup>1</sup> Pseudo-Clément, *Hom.* III, 47, t. II, col. 141. Cf. les nos 43-58.

<sup>2</sup> La plupart de leurs livres sont perdus. On peut en voir l'énumération dans Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. II, p. 279-280. Parmi les plus célèbres, on comptait, outre celle de Tertullien, les réfutations de Denys de Corinthe, de Philippe de Gortyne, de Modestus.

<sup>3</sup> *Adv. Marc.*, *Proœmium*, col. 239. Les premières années de Tertullien touchaient aux dernières de Marcion. — Tertullien nous apprend, *De Carne Christi*, 8, t. II, col. 769, qu'il avait aussi composé un livre contre Apelles, mais ce livre est perdu.

<sup>4</sup> Tertullien, *Adv. Marc.*, IV, 5, t. II, col. 367.

sombre qu'un Scythe, plus versatile qu'un Sarmate, plus inhumain qu'un Massagète, plus audacieux qu'une Amazone, plus obscur qu'une nuée, plus froid que l'hiver, plus fragile que la glace, plus trompeur qu'un Istriote, plus escarpé que le Caucase<sup>1</sup>. » Cependant, quoique l'indignation arrache à Tertullien ces cris de réprobation, il s'attache surtout à apporter contre lui de bons arguments.

Les attaques de Marcion contre les Saintes Écritures se réduisaient à deux points principaux : impossibilité de concilier la loi ancienne avec la loi nouvelle; négation de l'authenticité de plusieurs des livres du Nouveau Testament.

Il y avait une part de vérité dans l'opposition que signalait l'hérésiarque entre l'Ancien et le Nouveau Testament. S'il est faux, comme il le prétendait, que le Nouveau soit en contradiction absolue avec l'Ancien, il est vrai néanmoins que la loi de grâce complète, perfectionne et achève la loi de crainte. Tertullien nie la contradiction; il n'a garde de nier les différences. La doctrine prêchée par Jésus-Christ est plus parfaite que celle qui avait été révélée à Moïse et aux prophètes, mais elle tire son origine du même Dieu, auteur de la nature et maître du monde qu'il gouverne avec sagesse. Tertullien ne réfute pas longuement les attaques de Marcion contre le Dieu de l'Ancien Testament. La plupart tombent d'elles-mêmes. L'hérésiarque a pris quelquefois au pied de la lettre des locutions

<sup>1</sup> Tertullien, *Adv. Marc.*, I, 1, t. II, col. 247.

figurées; il a toujours méconnu le véritable caractère de Dieu. Le Dieu du Nouveau Testament est juste, en même temps qu'il est bon, de même que celui de l'Ancien, dont il ne diffère point; sa justice n'est pas une imperfection; elle n'est pas incompatible avec sa bonté<sup>1</sup>.

La réfutation de la première erreur de Marcion n'offrait à Tertullien aucune difficulté sérieuse. Celle de la seconde, relative à l'authenticité du Nouveau Testament, a pris de nos jours une importance considérable, mais elle ne paraissait pas plus grave à l'écrivain africain. Si, dit-il, l'Évangile de saint Luc, qui n'était qu'un disciple des Apôtres, est digne de foi, à combien plus forte raison les Évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, qui sont des Apôtres, témoins oculaires, méritent-ils créance<sup>2</sup>? Marcion rejette une partie des livres sacrés, il lacère les autres. Qui décidera entre lui et nous? L'antiquité, la tradition<sup>3</sup>. « L'autorité des Églises apostoliques se prononce en faveur des Évangiles que nous avons par elles et comme elles, celui de Jean, celui de Matthieu, celui de Marc; » elle nous garantit l'intégrité en même temps que l'authenticité et l'autorité de tous les écrits du Nouveau Testament<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « Ceterum ipsas quoque *Antitheses* Marcionis cominus cecidissent, si operosiore destructione earum egeret defensio Creatoris, tam boni quam et iudicis. » Tertullien, *Adv. Marc.*, II, 29, t. II, col. 319.

<sup>2</sup> Tertullien, *Adv. Marc.*, IV, 2, t. II, col. 363-364.

<sup>3</sup> « Quis inter nos determinabit, nisi temporis ratio, ei præscribens auctoritatem, quod antiquius reperietur. » *Adv. Marc.*, IV, 4, t. II, col. 365.

<sup>4</sup> *Adv. Marc.*, IV, 5, t. II, col. 367. — « Eadem auctoritas Ecclesiarum apostolicarum ceteris quoque patrocinabitur Evangelis, quæ proinde per illas et secundum illas habemus. » C'est le langage qu'a-

Tertullien vengea de la sorte nos Livres Saints, mais il ne réussit pas plus que ne l'avait fait son propre fondateur<sup>1</sup>, à éteindre l'hérésie de Marcion. Ses sectateurs se fondirent plus tard avec les Manichéens et ces derniers conservèrent la plupart des idées marcionites sur les Saintes Écritures<sup>2</sup>. Ils rejetaient tout l'Ancien Testament<sup>3</sup> et croyaient que le Nouveau était en partie apocryphe, en partie altéré : le méchant *archon* y avait semé, au milieu du bon grain, l'ivraie dont parle la parabole évangélique. Le Saint-Esprit, prétendaient-ils, leur donnait le moyen de discerner le vrai du faux dans les écrits canoniques<sup>4</sup>. Aux Actes des Apôtres de

vait déjà tenu Origène, *In Luc.*, Hom. XXXI, t. XIII, col. 1880; *Epist. ad Afric.*, 4, t. XI, col. 57; et que devait tenir saint Augustin, *De doctr. Christ.*, II, 8, t. XXXIV, col. 40; *Contra Epist. Fund.*, V, t. XLII, col. 176. — Tertullien ne nomme pas saint Luc, dans le passage que nous venons de citer, parce que Marcion, comme nous l'avons vu, p. 122, faisait sien le troisième Évangile.

<sup>1</sup> Tertullien, *De præscript.*, 30, t. II, col. 42, dit : « Marcion, pœnitentiam confessus..., ita pacem recepturus, si ceteros quos perditioni erudisset, Ecclesiæ restitueret, morte præventus est. »

<sup>2</sup> Les plus anciennes sources grecques signalent Basilide le Gnostique comme un coreligionnaire de Manès ou Mani (mort en 277) et comme ayant eu de l'influence sur le développement du manichéisme. C. Archélaüs, *Acta disput. Man.*, 55, *Patr. gr.*, t. X, col. 1524.

<sup>3</sup> Le manichéen Fauste reproduit contre l'Ancien Testament plusieurs des objections des Marcionites. Dans S. Augustin, *Cont. Faust.*, XXXII, 4, t. XLII, col. 499. « Hic quoddam volumen edidit adversus rectam christianam fidem et catholicam veritatem, » dit S. Augustin, *ibid.*, I, 1, col. 207. Le saint docteur reproduit le texte de Fauste et le réfute pied à pied. Il nous fait connaître cet évêque manichéen dans ses *Confessions*, V, 3, 5-7, t. XXXII, col. 707 et suiv.

<sup>4</sup> « Nobis Paracletus ex Novo Testamento promissus, disait Fauste, perinde docet quid accipere ex eodem debeamus et quid repudiare. » Dans S. Augustin, *Cont. Faust.*, XXXII, 6, t. XLII, col. 500.

saint Luc, ils substituèrent ceux de Leucius. Ils admettaient aussi plusieurs Évangiles apocryphes, opposant, comme on l'a fait de nos jours, ces histoires imaginaires aux histoires authentiques de Notre-Seigneur. Leurs erreurs se transmirent obscurément, pendant le moyen âge, aux sectes qui sortirent de leur sein. Nous ne les indiquons ici qu'en passant, afin de marquer leur filiation avec les sectes gnostiques. Nous les étudierons plus loin tout au long, pour tracer l'histoire du développement de leurs erreurs depuis les origines jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle.

Ce qui caractérise principalement les attaques des gnostiques contre la Bible, c'est le pur arbitraire. Nous allons voir maintenant la raison appelée surtout en aide contre l'Écriture dans la guerre que lui déclara le paganisme.

### CHAPITRE III.

CELSE.

De l'an 118 à l'an 160, les premiers apologistes, Quadratus, Aristide, saint Justin le martyr, avaient commencé à faire connaître la religion chrétienne parmi les païens. La discussion de saint Justin avec le philosophe cynique Crescens, à Rome, attira encore davantage l'attention sur la doctrine nouvelle<sup>1</sup>. On se mit donc à l'étudier dans les livres mêmes sur lesquels elle s'appuyait et bientôt on essaya de la combattre. Les premiers hérétiques avaient rejeté quelques-uns des Livres Saints, ils avaient conservé les autres et les regardaient comme des écrits divins. Les païens ne firent aucune distinction :

<sup>1</sup> Crescens vivait sous le règne de Marc-Aurèle. C'est contre lui que saint Justin écrivit sa seconde Apologie. Il dit que ce philosophe ne connaissait pas les Écritures ou qu'il ne les avait pas comprises. *Apologia*, II, 3, édit. Otto, *Corpus Apologetarum*, Iéna, 1875, t. I, fasc. I, p. 204. Plusieurs ont cru que c'était sur la dénonciation de Crescens que saint Justin avait subi le martyre. Il est certain du moins que l'antagoniste du saint docteur avait cherché à le faire périr, d'après le témoignage formel de Tatien, *Orat. adv. Græc.*, 19, t. VI, col. 843.